
- 2 -

...2

Finalement, vous désiriez savoir s'il existe des jugements ou s'il y a actuellement des litiges devant les tribunaux sur la question de l'inadmissibilité au remboursement d'impôts fonciers dans le cas d'une personne décédée avant le 31 décembre de l'année. Après vérification, nous constatons que la question n'aurait été soumise qu'une seule fois, soit dans l'affaire Succession Laélia S. - Genois et Bernard Chartier en date du 2 mars 1992, laquelle confirme notre position.

Nous espérons ces explications à votre entière satisfaction et vous prions d'agréer, ***, l'expression de nos salutations distinguées.

Le chef du service de l'interprétation
relative aux particuliers

XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Direction des lois sur les impôts
et de l'accès à l'information